



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Nations Unies
Consolidation de la paix
UN PBF - Fonds pour la
Consolidation de la Paix



Au service
des peuples
et des nations

TERMES DE RÉFÉRENCE

EVALUATION FINALE DU PROGRAMME CONJOINT

*Promotion de la participation politique et leadership de la femme
dans la consolidation de la paix en République Centrafricaine*

Intitulé du poste :	Consultant(e) en Evaluation Senior
Projet :	Promotion de la participation politique et leadership de la femme dans la consolidation de la paix en République Centrafricaine (Projet Genre)
Date limite de dépôt des candidatures :	TBD
Type de Contrat :	SSA – International Et SSA- National
Langues requises :	Français
Date de démarrage :	Juillet 2019
Typologie de la consultation :	1 consultant(e) international(e) (P4) 1 consultant(e) national(e) (NOC)
Durée du contrat :	40-50 jours ouvrables
Lieu d'affectation :	Bangui et les autres localités du Projet : Bambari, Bossangoa, Bria et Kaga-Bandoro
Coordonnateurs :	Chargé Programme Genre et Gouvernance ONU Femmes (en collaboration avec les Chargés Projet au PNUD et à la FAO)
Superviseur / Gestionnaire :	Coordonnateur du Programme ONU Femmes en RCA

I. Contexte

La République Centrafricaine (RCA) connaît depuis plus de deux décennies des crises récurrentes qui ont contribué à l'affaiblissement des capacités de l'État, à la destruction du tissu social et économique, et à l'extrême pauvreté des populations tant en milieu rural qu'urbain. La mauvaise gouvernance, la politisation des Forces de Défense et de Sécurité, la faiblesse des institutions, la dégradation des infrastructures sociales et économiques (routes, ponts, énergie et télécommunications), ajoutées à l'inégale répartition des ressources et actions de développement dans les régions, ont créé un sentiment d'exclusion et de marginalisation fortement ressenti et exprimé, souvent de manière violente par les populations. La crise récente, la plus dévastatrice de par l'ampleur des violences, est la résultante d'une accumulation de frustrations sur les plans politique, économique et social, liées au non-respect des accords et engagements pris lors des processus de dialogue précédents. Dans le passé, et depuis l'escalade des crises politiques dans le pays en 2012 et 2013, la RCA a conclu plusieurs accords de paix et de réconciliation. Il s'agit principalement de l'accord de Libreville (Janvier 2013), la déclaration de N'Djamena (Avril 2013) et l'Accord de Brazzaville (Juillet 2014).

Néanmoins, une lecture de ces accords permet de conclure que la question des femmes n'y est pas mentionnée. La participation et la contribution des femmes à ces accords a été très limitée puisque ces accords ont été discutés et signés principalement par des hommes. De plus, les accords issus du Forum de Bangui tenu en mai 2015, notamment le Pacte républicain pour la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction en République Centrafricaine, comportent l'engagement de mettre fin à l'utilisation des enfants ainsi qu'aux autres violations graves des droits des enfants. L'accord sur les principes de Désarmement, de Démobilisation, Réintégration et de Rapatriement (DDRR) ne mentionne pas la question des femmes et n'inclut aucune mesure spéciale pour les femmes qui sont les premières victimes¹ du conflit en RCA. Pourtant ; selon le Rapport du projet de Mapping documentant les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises sur le territoire de la République Centrafricaine de 2003 à 2015. Les femmes et les filles sont principalement les victimes de conflits. Elles sont les premières victimes de violences sexuelles et basées sur le genre

De plus, en dépit de leur poids démographique (plus de 50.2% de la population) et de la volonté politique affichée (Promulgation de la Loi sur la Parité), la participation à la vie politique et publique, des femmes en RCA y compris dans les processus de consolidation de la paix et de relèvement économique, demeure très largement en deca des normes et des standards

¹ Les données disponibles en rapport avec l'ampleur des violences basées sur le genre (GBVIMS : Système d'information et de monitoring des Violences basées sur le genre) confirment qu'entre 2013 et 2016, 24 868 cas de violences basées sur le genre (y compris des violences sexuelles liées au conflit) ont été répertoriées subies par les femmes et les filles.

internationaux. 11 Femmes parlementaires sur 140, 7 femmes membres du Gouvernement sur 30, 1 femme Préfet sur 14 et à 11% des femmes à la tête des communes.

II. Le projet Genre

Le Bureau des Nations Unies d'Appui à la Consolidation de la Paix (PBSO) administrant le Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) soutient financièrement le Projet Conjoint ONU Femmes, PNUD et FAO « **Promotion de la participation politique et leadership de la femme dans la consolidation de la paix** » mis en œuvre dans les villes de Bangui, Bambari, Kaga-Bandoro, Bossangoa et Bria pour une durée initiale de 18 mois soit de d'aout 2017 à Février 2019. Mais le Projet a bénéficié d'une extension sans cout supplémentaire de 6 mois. Ainsi, le Projet s'achèvera en Aout 2019.

Le Projet Genre vise le renforcement des capacités des femmes et jeunes filles de la RCA pour leur meilleur leadership et engagement dans le processus de dialogue national et de relèvement en vue de la consolidation de la paix en RCA ainsi que leur participation qualitative et quantitative dans la vie politique et publique.

La théorie du changement du Projet est articulée de la manière suivante : *SI* le cadre juridique et légal existant était amélioré et appliqué pour assurer une meilleure représentativité des femmes de manière égalitaire, *SI* les leaders de la société civile, les leaders religieux et les médias plaidaient pour la participation et l'engagement des femmes et des jeunes filles dans le processus de réconciliation nationale et la valorisation de leur image, *SI* les femmes engagées dans la vie politique et publique étaient mieux appuyées et mieux outillées dans l'exercice de leurs mandats et *SI* les jeunes filles étaient mieux préparées au leadership, *ALORS* une masse critique de femmes et jeunes filles serait prête à contribuer de manière efficace et effective au processus de stabilisation et de relèvement en RCA. Ainsi pour réaliser ce changement le projet attend atteindre trois résultats majeurs suivants:

1) Résultat 1 : L'environnement favorable à la participation politique et à la vie publique des femmes en RCA s'est amélioré.

Le résultat N°1 porte sur l'amélioration de l'accès des femmes aux sphères décisionnelles en termes de représentation et d'implication dans la prise de décision à travers l'amendement des textes législatifs d'une part et l'implémentation d'actions de plaidoyer. Le processus de révision du cadre juridique et légal doit être consultatif et participatif impliquant les hommes et les femmes, la société civile, le parlement et les partis politiques.

2) Résultat 2 : les femmes participent mieux à la vie politique et publique et leur leadership est renforcé.

Le résultat N°2 vise à renforcer les capacités des femmes afin d'encourager leur participation aux processus politique et d'améliorer leur leadership. En ciblant les femmes élues, les membres des partis politiques, des cadres administratifs et autres, la formation permettra aux femmes d'être mieux outillées pour analyser leur contexte, acquérir des aptitudes au leadership. Ainsi, elles seront plus aptes à s'engager dans les compétitions et initiatives politiques et à

participer dans des actions de plaidoyer visant la réconciliation nationale. Ceci signifie que les femmes dans les communautés et les femmes leaders à tous les niveaux disposent des capacités pour faire entendre leur voix et contribuer effectivement à un dialogue démocratique, serein et inclusif.

3) Résultat 3 : Le leadership féminin est promu dans le cadre de la gouvernance communautaire

La faible représentativité des femmes dans les structures de prise de décision au niveau local est le résultat de plusieurs facteurs. La méconnaissance des droits, le faible accès à la justice et l'application non rigoureuse des lois, la persistance des discriminations et les violences à l'égard des femmes et des filles sont des obstacles et des défis réels au leadership féminin. Ils ont une incidence directe sur l'accès des femmes aux fonctions publiques et politiques. De plus, les expériences démontrent que l'écart entre les hommes et les femmes rétrécit grâce à la fois à des améliorations sur le plan de l'égalité économique et de la participation à la vie politique. Souvent, la présence des femmes sur le marché de l'emploi leur confère un accès à un revenu et une participation aux décisions économiques leur permettant par la même occasion une meilleure participation politique.

Aussi, la forte proportion de jeunes par rapport aux autres groupes d'âge dans le pays justifie un investissement concret. Les jeunes représentent aujourd'hui près de 50% de la population en RCA. L'amélioration du statut des jeunes filles permet de promouvoir leur participation et d'accroître le retour sur cet investissement dans les ménages, les communautés et dans le pays de manière générale.

III. Objectifs et but de l'évaluation

Comme il a été clairement spécifié au stade de formulation du Projet, l'intervention doit subir une évaluation finale indépendante qui sera à la fois un exercice sommatif² et formatif³. L'évaluation finale s'inscrit dans le cadre des lignes directrices du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix et des Agences onusiennes responsables de la mise en œuvre du Projet qui recommandent des évaluations finales systématiques à l'issue de la mise en œuvre des Projets/Programme. Après 20 mois de mise en œuvre, les parties contractantes se sont accordées pour démarrer le processus d'évaluation finale afin de juger de la pertinence, l'efficacité, l'efficience du projet Genre. A cet effet, l'évaluation déterminera à quel point le projet a mis en œuvre l'ensemble de ses activités a atteint des objectifs et a produit des résultats attendus et inattendus. Elle génèrera également des connaissances substantielles basées sur des faits en identifiant tous résultats inattendus et fera des recommandations constructives en vue de rendre durables les réalisations du programme.

² Le but est de déterminer dans quelle mesure les réalisations escomptées ont été atteintes de façon rétrospective depuis le début de l'intervention en 2013.

³ Cet exercice sera également l'occasion d'émettre des recommandations dans le but de tirer les leçons du Programme Conjoint dans l'optique d'une nouvelle phase dans le cadre du PNUAD 2019-2023.

L'évaluation permettra d'identifier les points forts, les points à améliorer et les leçons apprises des activités du Projet Genre.

De manière spécifique, les trois principaux objectifs de l'évaluation sont les suivants :

- Déterminer le degré de réalisation des résultats (produits et effets) du programme ;
- Identifier les facteurs de succès (ou d'échec) ;
- Proposer des mesures correctives afin d'améliorer les performances pour l'atteinte des résultats initialement prévus.

Le rapport final d'évaluation ainsi que les recommandations serviront de base pour d'éventuels réajustements ou orientations nouvelles en vue d'alimenter la programmation et ou la mise en œuvre des futures initiatives relatives à la participation politique et à la consolidation de la paix (Gouvernance, Femme Paix et sécurité).

L'évaluation adoptera les normes et standards du Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation (GNUE). Elle essaiera de répondre aux questions liées aux critères d'évaluation de l'Organisation de Coopération et de Développement économique (OCDE), y compris la pertinence, l'efficacité, l'efficacités et la durabilité de l'intervention, et appréciera le programme sur les principes de Genre, d'Equité et de Droits humains. L'exercice d'évaluation est censé être centré sur l'utilisation qui en sera faite tout en relevant des leçons clé ainsi que des recommandations claires, concrètes et réalisables.

L'objectif général sera d'apporter des réponses aux questions⁴ d'évaluation suivantes :

Pertinence

- Que nous dit l'évaluation de la pertinence du programme conjoint et de sa stratégie, avec une attention particulière portée sur l'accord de partenariat et de coopération (Cf. ProDoc) entre quatre organisations des Nations Unies pour atteindre des objectifs mutuellement complémentaires ?
- Le Programme Conjoint est-il aligné aux politique (s) nationales (s), est-il adapté aux besoins des femmes centrafricaine ?
- L'intervention répond-elle aux problèmes identifiés ?
- Les activités et les résultats convergent-ils avec les objectifs du programme préalablement définis ?

Efficacité

- Le programme dispose-t-il de mécanismes de contrôle efficaces pour mesurer les progrès vers les résultats ?
- Dans quelle mesure les résultats escomptés ont-ils été réalisés ? Quelles en sont les raisons de la réalisation ou non-réalisation ? Comment chacune des agences NU partenaires y ont-elles contribuées ?
- Quels changements le programme a-t-il apportés dans les différents aspects du dispositif national juridique et politique de prévention et réponse aux Violences Basées sur le Genre ?

Efficiency

- Quelles mesures ont été prises pour que les ressources (fonds, expertise, temps, etc.) soient utilisées efficacement et converties en résultats concrets, en particulier relativement à la structure de gouvernance du programme ?
- Les produits et services ont-ils été livrés à temps à moindre coût grâce à l'adoption et / ou l'utilisation de mécanismes et approches particulières ?
- Dans quelle mesure les composantes du programme conjoint étaient-elles coordonnées pour réaliser de façon conjointe les résultats attendus ?
- Dans quelle mesure le programme conjoint a-t-il réussi à changer les perceptions et comportements ayant trait aux violences basées sur le genre ?

Durability

- Quelles sont les perspectives nationales de continuité du programme conjoint au-delà du cycle de vie de ce dernier ?
- Y a-t-il des éléments de l'intervention qui sont pris en charge par **le Gouvernement Centrafricain** ?
- À quel point les différents partenariats entre les Agences récipiendaires et les entités gouvernementales y compris les organisations de la société civile ont-ils conduit à des changements durables dans la perspective des objectifs du projet conjoint ?
- Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables à l'initiative du programme conjoint, au niveau local et national ?
- Dans quelle mesure le programme a-t-il donné lieu à des synergies entre les différents intervenants de manière à rendre possible une collaboration durable au-delà des limites temporelles du projet ?

Gender, Equity and Human Rights

- Dans quelle mesure les principes d'égalité des sexes ont-ils été intégrés dans les objectifs et les processus du projet ?
- De quelle façon le projet a-t-il résolu les causes profondes de l'inégalité de genre, la situation des femmes et des groupes marginalisés ?
- Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la participation/l'autonomisation ; l'inclusion/la non-discrimination ; la redevabilité / transparence nationale ?

Participation

- Quelles sont les preuves de l'implication des bénéficiaires dans la conception et la mise en œuvre du projet ?

Les questions proposées ne sont qu'indicatives. L'évaluateur sélectionné pourra affiner ces interrogations en étroite consultation avec les principales parties prenantes pour que des réponses appropriées soient apportées à des questions-clés en matière d'évaluation. Sur la base de ces consultations, l'équipe d'évaluation élaborera une matrice d'évaluation qui comprendra

les questions-clés, les critères d'évaluation, les indicateurs, les sources d'information à utiliser ainsi que les moyens de contre-référence.

IV. Champs d'application de l'évaluation

Il s'agit ici de préciser la portée de l'évaluation ainsi que ces limites. Particulièrement l'évaluation s'étendra sur les points suivants :

Tableau 1 : Champs d'application de l'évaluation

Indicateurs clés	Champs d'application
Moment	L'évaluation est réalisée à la fin de la période de mise en œuvre du Projet Genre
Calendrier considéré	L'évaluation devra couvrir la durée de vie du Projet à savoir d'Aout 2018 à Aout 2019
Couverture géographique	RCA (Bangui, Bambari, Bossangoa, Bria et Kaga-Bandoro)
Champ thématique	Les sous-projets du programme conjoint qui seront couverts par cette évaluation sont les suivants :
Champ programmatique	<ol style="list-style-type: none"> 1. Amélioration du cadre légal, institutionnel et opérationnel en matière de participation à la vie publique et politique, et d'autonomisation économique des femmes et des filles 2. Renforcement des capacités des Administrations publiques sectorielles concernés (Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant, Ministère de l'Action Humanitaire et de la Réconciliation nationale, Ministère de l'Agriculture, Assemblée Nationale) sur l'institutionnalisation du genre et des droits humains dans les politiques et les programmes 3. Renforcement des capacités des femmes parlementaires sur le cadre juridique et légal, en matière de plaidoyer et lobbying, en matière d'élaboration et d'évaluation des processus des lois sensibles au Genre et à la participation des femmes 4. Renforcement des capacités et structuration des organisations féminines en matière de médiation pour la paix et résolution des conflits, plaidoyer et lobbying pour la participation des femmes à la vie publique, 5. Éveil des consciences des jeunes filles sur leadership et la participation politique
Limites	L'évaluation finale vise à apprécier le projet par rapport aux effets attendus et à identifier et documenter ses résultats inattendus ou non planifiés significatifs. Cependant, l'évaluation comporte une limite car,

Indicateurs clés	Champs d'application
	eu égard à sa portée, à ce stade, il n'est pas possible de réaliser une évaluation d'impact.

L'évaluation sera conduite autour des activités coordonnées et harmonisées par ONU Femmes en tant que chef de file du consortium, en collaboration avec toutes les parties prenantes du Projet (Agences UN, Ministères, OSC) qui participent de façon effective et efficace à la mise en œuvre des activités et à l'atteinte des résultats attendus.

V. Méthode de l'évaluation

L'évaluation sera menée en conformité avec les lignes directrices d'évaluation d'ONU Femmes et les normes du Groupe des Nations Unies pour l'Evaluation (GNUE), en particulier celles qui prescrivent l'intégration de la perspective des droits de l'homme et de l'égalité des sexes dans l'approche et le processus de l'évaluation.

Afin de répondre aux questions d'évaluation proposées, le / la Consultant(e) chargé(e) de l'Evaluation utilisera une méthode combinant des approches quantitatives et qualitatives incluant une revue documentaire, des entretiens avec les personnes ressources clé, et des visites de terrain. Le processus d'évaluation sera pleinement participatif de la phase de planification à l'étape de reporting.

La méthode d'évaluation sera délimitée comme suit :

- **Revue documentaire :** Le / la Consultant(e) chargé(e) de l'Evaluation devra se familiariser avec le programme à travers la revue des documents pertinents qui seront mis à disposition en début de mission par l'équipe en charge de la gestion conjointe de l'évaluation.
- **Entretien avec les personnes ressources clé :**
 - En début de mission, le / la Consultant(e) chargé(e) de l'Evaluation devra réaliser un mapping détaillé des parties prenantes de sorte à identifier les personnes ressources à interviewer
 - Les entretiens doivent être organisés sous un format semi-structuré de manière à inclure, par exemple, des discussions en focus group ; des entretiens individuels ; des enquêtes ; et/ou des exercices participatifs avec la communauté/les individus.
- **Visites de terrain :**
 - Une stratégie d'échantillonnage doit être identifiée pour détailler les techniques de sélection qui seront utilisées pour choisir les sites à visiter lors des descentes sur le terrain et réaliser les observations.
 - Pendant les descentes sur site, le / la Consultant(e) chargé(e) de l'Evaluation réalisera des entretiens avec la communauté et s'assurera que la perspective du groupe le plus vulnérable est prise en compte dans la consultation.

Autres facteurs à prendre en compte :

- L'évaluation telle que conçue devra s'appuyer sur des questions d'évaluation détaillées et approuvées par le Comité de Gestion de l'Evaluation puis organisées en une matrice d'évaluation ;
- La liste des sources d'informations⁵ recueillies sera annexée au rapport ;
- Un plan de travail détaillé et un plan de mission indiquant clairement le calendrier des activités, les délais et l'utilisation des ressources livrables devra être réalisé ;
- Des mesures devront être prises pour garantir la qualité des données, la fiabilité et la validité des outils et méthodes de collecte de données tout en veillant à ce qu'ils soient sensibles à la dimension genre et aux droits humains ;
- La stratégie de communication et de diffusion des résultats de l'évaluation devra être proposée

VI. Calendrier d'évaluation et livrables attendus

Tableau 2 : Chronogramme indicatif et liste de tâches

Préparation			
N°	Activité	DDL	Responsables
1.	Finalisation des TDR	Avril/Mai. 2019	Comité Technique d'Evaluation
2.	Publication des TDR	Juin 2019	Comité Technique d'Evaluation
3.	Recrutement de / de la Consultant(e) chargé(e) de l'Evaluation	Juillet/Aout 2019	Comité Technique d'Evaluation
Démarrage de l'évaluation			
4.	Phase 1 - Lancement : Rapport de conception initiale et plan de travail, revue documentaire	Septembre 2019	Consultant(e) chargé(e) de l'Evaluation
5.	Phase 2 - Mise en œuvre : Collecte des données, entretien avec les personnes ressources clé	Septembre/Octobre. 2019	Consultant(e) chargé(e) de l'Evaluation
6.	Phase 3 - Rédaction du rapport : Analyse et rédaction – Soumission du rapport provisoire	Octobre 2019	Consultant(e) chargé(e) de l'Evaluation
7.	Phase 4 – Feedback : Revue complète du rapport provisoire par les parties prenantes	Octobre /2019	Consultant(e) chargé(e) de l'Evaluation
8.	Phase 5 - Achèvement : Phase d'achèvement et de dissémination	Octobre/Novembre. – Mars 2019	Consultant(e) chargé(e) de l'Evaluation

Les livrables attendus de cette mission sont présentés ci-dessous et repris plus bas dans une liste détaillée qui comprend la période correspondante tel qu'on le voit dans le tableau ci-après intitulé *proposition de liste des livrables attendus* :

1. Un rapport de démarrage détaillé contenant le plan de travail aligné aux TDR avec des

⁵ Les documents, les bases de données institutionnelles, les dossiers financiers, les bénéficiaires, le personnel, les bailleurs de fonds, les experts, les représentants du gouvernement et les groupes communautaires, les media, etc.

- liens clairs entre la méthode d'évaluation proposée et les questions d'évaluation.
2. Une présentation des résultats préliminaires.
 3. Une ébauche de rapport d'évaluation pour une revue complète pour (1) vérification de la véracité factuelle des propositions du rapport d'évaluation et (2) pour un contrôle de qualité sur la base des critères de l'évaluation d'ONU Femmes, dit [GERAAS](#).
 4. Un rapport d'évaluation intégrant de manière satisfaisante les suggestions d'amélioration.
 5. Une note de conformité permettant de faire le suivi des commentaires intégrés sur la base des suggestions d'amélioration.
 6. Une présentation PPT du rapport final d'évaluation qui fera l'objet d'un partage aux principales parties prenantes de l'évaluation.

Toutes les premières ébauches et produits finaux, y compris les documents de référence, les rapports analytiques et les données brutes doivent être fournis dans une version électronique compatible avec Word pour Windows.

Tous les rapports d'évaluation soumis doivent inclure des versions MS Word et PDF. Tous les livrables doivent être fournis en français.

L'évaluation doit être réalisée selon les normes les plus strictes et dans les délais impartis afin d'être qualifié à intégrer la liste restreinte des évaluations annuelles exceptionnelles au siège de ONU Femmes.

Le / la Consultant(e) indépendant(e) devra soumettre une ébauche de rapport à ONU Femmes dans les délais. ONU Femmes sollicitera les réactions des membres du Comité Directeur de l'Évaluation, du Comité de Gestion de l'Évaluation et du Groupe de Référence de l'Évaluation Conjointe afin de permettre au / à la Consultant(e) de finaliser son rapport.

Le / la Consultant(e) devra annexer les éléments suivants au rapport final :

- Les termes de référence
- Les outils de collecte des données
- Une liste de réunions/consultations auxquelles il a assisté
- Une liste de personnes ou organisations avec lesquelles il s'est entretenu
- Une liste de documents/publications revus et cités
- Toute autre information que le consultant jugera utile pourra aussi être ajoutée.

La procédure de soumission et approbation du rapport d'évaluation se fera dans l'ordre suivant:

1. Le / la Consultant(e) soumettra une ébauche de rapport d'évaluation à ONU Femmes sur la base de l'esquisse de rapport d'évaluation proposée en annexe comme document de référence/guide.
2. ONU Femmes enverra une copie aux agences récipiendaires ainsi qu'au Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant pour revue en conformité avec les normes et standards du GNUE et de son code d'éthique.
3. ONU Femmes consolidera les commentaires et les enverra au / à la Consultant(e).
4. Le / la Consultant(e) finalisera le rapport en y intégrant tous les commentaires qu'il jugera appropriés et en établissant un certificat de conformité expliquant pourquoi certains commentaires n'auraient pas été pris en compte. Il/elle soumettra le rapport en mode suivi des modifications en même temps que le certificat de conformité à ONU Femmes.
5. Le/la Représentant(e) de ONU Femmes, PNUD, FAO, conjointement avec la Ministre

de la Femme, de la Famille et du Genre et le Spécialiste Régional en Évaluation de ONU Femmes WCARO, approuvent les produits de l'évaluation. En cas de différend ou de désaccord sur le Rapport d'Évaluation Final, le Spécialiste Régional en Évaluation de ONU Femmes WCARO approuvera le produit final.

6. Le Comité Directeur de l'Évaluation apportera une réponse officielle de la Direction dans les six semaines suivant la réception du rapport final d'évaluation.

Tableau 3 : Proposition de liste des livrables attendus

Phase de l'évaluation	Description du livrable	Pourcentage de décaissement après soumission des livrables	Jours proposés (40-50 Wd)
Phase 1 - Lancement : Outils d'évaluation Rapport de Conception initiale/démarrage et plan de travail, revue documentaire	Soumission dans les deux semaines suivant la signature du contrat d'une ébauche du rapport de démarrage comprenant les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Une méthodologie, une matrice d'évaluation (plan de collecte des données, questionnaires, plan de travail et chronogramme) • L'itinéraire de la mission ainsi que toutes les instructions nécessaires • La présentation du rapport de démarrage 	10%	10
Phase 2 - Mise en œuvre : Collecte des données / Résultats préliminaires	<ul style="list-style-type: none"> • L'évaluateur animera une séance de présentation des résultats préliminaires et la première mouture de rapport d'évaluation comprenant des recommandations énumérées selon un ordre de priorité et le soumettra pour examen et commentaires aux gestionnaires de l'évaluation qui en discuteront avec le Groupe de référence. • Mission pour interviewer les parties prenantes dans les sites identifiés touchés par l'intervention en RCA • Résultats préliminaires (dont entretiens et autres aspects liés aux visites de terrain) – présentés dès l'achèvement des missions de collecte. 		30
Phase 3 - Rédaction du rapport : Analyse et rédaction du rapport	<ul style="list-style-type: none"> • Soumission de la 1^{ère} ébauche de rapport d'évaluation * 	40%	8
Phase 4 – Feedback : Revue du rapport par les parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> • Une période de 10 jour ouvrable à partir de la soumission de la première ébauche permettra au Gestionnaire de l'Évaluation de consolider les différents commentaires en vue de l'amélioration du rapport • La version améliorée du rapport d'évaluation, ainsi que la note de suivi des améliorations, sera soumise au Comité de Direction de 		7

* Le paiement qui suit la soumission de la première ébauche n'est pas automatique. Il est sujet à la condition de satisfaction des conditions de qualification minimales de ladite ébauche.

	l'Évaluation. Soumettre un rapport revu en mode suivi des modifications avec un certificat / une note de conformité prenant en compte le feedback complet		
Phase 5 – Achèvement : Phase d'achèvement et de dissémination	<ul style="list-style-type: none"> • Soumettre le rapport final⁶ d'évaluation ; • Un document d'apprentissage succinct et facile d'utilisation qui résume les principaux messages de l'évaluation et pouvant servir comme résumé à part entière du rapport d'évaluation pour une large diffusion. • Une présentation power point mettant en évidence les principaux résultats et les recommandations clé de l'évaluation qui fera l'objet d'un partage en interne • Effectuer une présentation du rapport final d'évaluation. 	50%	5

VII. Modalités d'évaluation conjointe

Le processus d'évaluation du projet Genre sera dirigé par le Comité de Gestion de l'Évaluation qui fournit l'orientation globale et les conseils relatifs à la conduite de l'évaluation. Membre du Comité de Gestion de l'Évaluation et staff ONU Femmes, le Gestionnaire des tâches de l'évaluation sera responsable de la supervision quotidienne de l'évaluation pour la production d'un rapport de bonne qualité et en vue de minimiser les risques éventuels qui pourraient survenir au cours du processus d'évaluation.

Le / la Consultant(e) chargé(e) de l'Évaluation rendra compte directement au Gestionnaire des tâches d'évaluation. Les aspects logistiques de l'évaluation (espace de bureau, soutien administratif et de secrétariat, télécommunications, photocopies de la documentation, déplacements, ...) ainsi que la conception et la diffusion des outils de collecte de données seront sous la responsabilité du / de la Consultant(e). ONU Femmes prendra en charge l'organisation des différentes réunions envisagées au cours du processus d'évaluation (validation, vulgarisation...).

Conformément au tableau ci-après, les rôles et responsabilités sont définis en accord avec la modalité de l'Evaluation conjointe.

⁶ L'ébauche de rapport n'est dite « rapport final » que suite à son approbation par le Comité d'Évaluation.

Tableau 4 : Structure de gestion et responsabilités

	Partenaires	Responsabilités
(1) Comité de Pilotage de l'Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Ministre de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant ; • Ministre de l'Action Humanitaire et de la Réconciliation Nationale • Coordonnateur ONU Femmes RCA ; • Représentant(e) PNUD ; • Représentant(e) FAO ; • Coordinatrice Secrétariat PBF RCA 	<ul style="list-style-type: none"> • Apporte une contribution substantielle sur la conception stratégique tout au long du processus d'évaluation (de la planification à la dissémination) ; • Garantit la recevabilité des produits de l'évaluation en s'assurant qu'ils prennent en compte le but de l'évaluation du programme conjoint ; • Responsable de la robustesse des documents attendus ; • Participe aux réunions sur : l'état d'avancement du plan de travail, la présentation des résultats préliminaires, l'entretien avec les personnes ressources, et la présentation du rapport final ; • Émet une réponse du management à la suite des recommandations du rapport d'évaluation.
(2) Comité Technique de Gestion de l'Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Chargée de Programme Genre et Gouvernance ONU Femmes RCA • Chargé du Projet PNUD • Chargé du Projet FAO • Analyste Régional chargé du Suivi et du Reporting WCARO • Spécialiste Régional en Evaluation ONU Femmes WCARO • Chargé de Suivi et Evaluation UNFPA (Diatta Camara) • Chargé de Suivi et Evaluation PNUD • Chargé de Suivi et Evaluation FAO • Secrétariat du PBF en RCA 	<ul style="list-style-type: none"> • Finalise les TDR grâce à la participation des parties prenantes ; • Engage et gère le / la Consultant(e) en charge de l'évaluation ; • S'assure que les délais et les étapes clé sont respectés ; • Soutient les activités de collecte des données ; • Sollicite et consolide les réactions qui alimenteront les livrables clé ; • Fournit les listes suivantes : les informateurs clé, dans les bureaux régionaux et dans les bureaux pays, les sous-bénéficiaires de subventions ;

		<ul style="list-style-type: none"> • Fournit les documents clé du programme, et une liste de lieux de visite de terrain ; • Responsable de sa robustesse ; • Etudie méticuleusement tous les livrable sur la base de leur rôle dans l'évaluation, • Fait des commentaires substantiels et approuve le contexte du programme conjoint ; • S'assure que la qualité et l'indépendance de l'évaluation cadrent avec les standards et principes du GNUE ; • S'assure que les questions d'évaluation, les résultats et les recommandations cadrent avec les critères d'évaluation de l'OCDE/DAC ; • Approuve le processus de dissémination de l'évaluation ; • Contribue à la réponse du management ; • Apporte un appui logistique aux missions ; • Apporte un appui logistique pour la présentation du rapport de démarrage et du rapport final ; • Participe aux réunions sur : l'état d'avancement du plan de travail, la présentation des résultats préliminaires, l'entretien avec les personnes ressources, et la présentation du rapport final.
<p>(3) Groupe de Référence de l'Evaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des représentants de : <ul style="list-style-type: none"> ○ Administrations Publiques Clé. ○ Monde universitaire ○ Partenaires au développement ○ Bailleurs de fonds ○ UNCT (agences concernées) 	<p>Sur la base de son expertise :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Passe en revue le cahier des charges de l'évaluation ; • Donne son avis sur la faisabilité des recommandations ; • Émet des avis techniques à toutes les étapes-clés de

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Société civile, etc. 	<p>l'évaluation (rapport de conception initial, première version du rapport d'évaluation, etc.) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fait des recommandations sur la dissémination des résultats de l'évaluation et la mise en œuvre de la réponse du management ; • Participe aux réunions en tant qu'informateur clé interviewé.
--	--	--

VIII. Budget indicatif de l'évaluation

Conformément aux recommandations du PBF, le budget détaillé indicatif de l'évaluation finale est de 60 000 USD.

Profil du Consultant International

Niveau d'éducation

- Diplôme universitaire de second cycle (Master) en Développement international, Economie, Science Politique, Droits de l'Homme, Etudes en Genre, et/ou Sciences Sociales

Expérience professionnelle requise

- Être un (e) expert (e) Senior en développement ou en sciences sociales, y compris en matière d'évaluation axée sur le genre, d'évaluation ou de recherche action sur des problématiques sociales ;
- Avoir un minimum de six (06) années d'expérience de travail en évaluation qualitative et quantitative ;
- Avoir un haut niveau de compétences dans la conception et la conduite d'évaluation ainsi que dans l'analyse de données ;
- Une expérience prouvée dans la conception et la conduite d'évaluations complexes de programmes conjoints multi-agences des Nations Unies;
- Avoir une capacité à traduire des données complexes en des rapports efficaces, stratégiques et bien ficelés;
- Avoir de l'expérience en analyse genre et droits humains;
- Avoir exercé les compétences d'évaluation en Afrique Centrale ;
- Une expérience pertinente des organisations de l'ONU, des bailleurs de fonds majeurs, des ONG internationales, des ONG locales, des gouvernements nationaux et locaux, etc. est requise ;
- Avoir une connaissance d'ONU Femmes, dans ses aspects tant normatifs qu'opérationnels;
- Bonne maîtrise des technologies de l'information requises pour une présentation organisée des informations, y compris les informations quantitatives et les

présentations graphiques, et pour organiser les informations et la documentation est souhaitée ;

- Une excellente maîtrise de la communication écrite et parlée en français et en anglais et une capacité avérée à évaluer des situations complexes pour démêler des questions critiques de façon succincte et claire et tirer des conclusions bien étayées est exigée ;
- Une connaissance pratique de la langue anglaise est un atout important.

Compétences clé

- Excellente capacité de gestion, de négociation, de communication, et de conduite d'entretiens ; une capacité à travailler en équipe et de façon indépendante, une capacité à produire des résultats strictement dans les délais prescrits, et une capacité de rédaction de rapport sont requises.
- Capacité à travailler dans un environnement doté d'équipes multiculturels et pluridisciplinaires ;
- Capacité à être flexible et à s'adapter ;
- Capacité à maintenir une confidentialité ;
- Respect et confiance aux autres parties prenantes du programme ;
- Respect pour les valeurs et principes de l'ONU

IX. Code de conduite et éthique

Les éléments de code de conduite ci-dessous font intégralement partie du contrat du / de la Consultant(e) et doivent être strictement respectés en conséquence.

- Fiche d'accord des consultants en évaluation au sein de ONU Femmes : <http://gate.unwomen.org/>
- Directives éthiques et code de conduite du GNUE pour les évaluations dans le système des Nations Unies : <http://www.uneval.org/document/detail/100>

X. Annexes

Annexe 1 – Structure / Plan du rapport d'évaluation

- 1. Table des matières**
- 2. Liste des abréviations et acronymes**
- 3. Résumé exécutif**
- 4. Contexte**
- 5. But de l'évaluation**
- 6. Objectifs et portée de l'évaluation**
- 7. Méthodologie et limites de l'évaluation**
- 8. Résultats / constatations de l'évaluation**
 - 8.1. Conception
 - 8.2. Pertinence
 - 8.2. Efficacité
 - 8.3. Efficacité
 - 8.4. Durabilité
 - 8.5. Genre, Equité et Droits de l'Homme
- 9. Conclusions**
- 10. Recommandations**

11. Leçons apprises

12. Annexes

- 12.1. Termes de référence
- 12.2. Documents consultés
- 12.3. Liste d'institutions interviewées et de sites visités
- 12.4. Outils de l'évaluation (questionnaires, guides d'entretiens, etc.)
- 12.5. Matrice résumée des résultats, faits, et recommandations
- 12.6. Note d'évaluation

Annexe 2 Check-list du contrôle qualité de l'évaluation d'ONU Femmes dit GERAAS

Pour plus d'information sur le système mondial d'évaluation et d'analyse des rapports d'évaluation d'ONU Femmes (GERAAS), aller sur le site <https://www.dropbox.com/s/6wccc5m3kgsz6ar/0-GERAAS%20CRITERIA.xlsx?dl=0>

Annexe 3 Normes et Standards d'évaluation du GNUE^[L]_{SEP}

Normes du GNUE : Site web du GNUE <http://unevaluation.org/document/detail/21>

Standards du GNUE : Site web du GNUE <http://unevaluation.org/document/detail/22>

Annexe 4^[L]_{SEP} Manuel d'évaluation d'ONU Femmes

Site web du Bureau Indépendant des Evaluations d'ONU Femmes <http://genderevaluation.unwomen.org/en/evaluation-handbook>